



Paroisse des Avançons

**Assemblée paroissiale extraordinaire
Dimanche 13 octobre 2024, après le culte, Temple de Bex**

Sont présents :

Hervé Ayer, Mme Bressoud, Pierre et Catherine Cosandey, Cédric Cossy, Marc-André Freudiger, Albin et Anne Masson, Delphine et Olivier Rouvé, Muriel et ? Sauge, Madeleine Von Kaenel, Christoph Roesler, Pierre Keller, Ursula Frey, Moïse Katongo,

Sont excusés :

Denise Burri, Sylvain Corbaz, Kevin Blake, Pedro Brito, Sylvain Corbaz, Vanessa Diener, André Jaquerod, Sandrine Moesching, Anne-Catherine Rohrbach, Daniel et Marianne Roulet, Frédérique Zahnd

0. Ouverture et salutations

La séance est ouverte à 11h05. Cédric Cossy souhaite la bienvenue et annonce les excusé.e.s. Il remercie le pasteur Frédéric Keller de sa présence pour répondre aux questions de l'Assemblée.

1. Lecture des principes constitutifs

Cédric Cossy lit quelques principes constitutifs.

2. Présentation de la phase de concertation du projet Eglise29

La présente assemblée extraordinaire a été convoquée à la suite de l'assemblée régionale du 18 septembre 2024, lors de laquelle le projet a été présenté (<https://www.eerv.ch/accueil/contenu/eglise29>). Le but est d'ouvrir le débat sur la première phase (concertation) du projet : il s'agit d'une part de recenser dans les paroisses et régions les activités ecclésiales existantes, d'autre part de récolter les souhaits de rapprochement avec d'autres paroisses, parties de paroisses ou pôles régionaux.

Ces souhaits peuvent être émis sous la forme d'une ou plusieurs variantes. Ils pourront être exprimés soit auprès du Conseil de Paroisse, soit auprès du soussigné, d'ici à la fin du mois d'octobre, grâce aux réflexions du jour et aux divers documents à disposition.

Un vote interviendra lors de l'assemblée du 21 novembre 2024. Il s'agira d'exprimer ce que nous, Paroisse des Avançons, souhaiterions pour l'avenir, comment nous souhaitons évoluer dans le futur avec les paroisses avoisinantes. Les autres paroisses auront peut-être des visions différentes et des solutions devront ensuite être trouvées afin de satisfaire au mieux les souhaits des uns et des autres.

Il ne sert à rien de combattre le projet et la fusion des Avançons avec d'autres paroisses ou pôles des environs. Le principe a été décidé par les Synode. Il s'agit maintenant de savoir quel contour géographique on souhaite donner à la future entité.

La taille minimale de la future communauté paroissiale sera de 3 ministres. Actuellement, il y a 88 paroisses et l'objectif est d'arriver à 25-30 à l'horizon 2029.

Plusieurs questions en lien avec la terminologie sont posées :

- « Grande paroisse » -> ce terme ne correspond-il pas à la région ? Ne joue-t-on pas sur les termes ?
- Eclésiologie : Il s'agit d'un groupe d'intérêts commun à une échelle plus petite, sans personnalité juridique. Par exemple, les pôles jeunesse ou famille répondent aux critères d'une éclésiologie. Ils correspondent à une communauté de personnes qui pratiquent leur foi et leurs activités au-delà des frontières paroissiales. Restera à savoir à quelle paroisse ils seront rattachés à terme.
- Groupe de pilotage : Il est composé de personnes représentant les paroisses. Il y a des laïcs et des ministres. Il n'a pas de pouvoir décisionnel. La décision revient aux paroissiens.
- Chancelier : C'est le Secrétaire général.

Les discussions montrent l'intérêt porté à la question, ce qui est réjouissant.

Les éléments qui en ressortent peuvent être résumés ainsi :

Dans la mesure où il est difficile de savoir vers quoi on va tendre, il est difficile de se demander avec qui on veut travailler/fusionner. On comprend qu'il y a une réalité : l'Eglise réformée s'effondre. Il y a moins de paroissiens et également moins de ministres. Mais comment restructurer dans ce contexte de fusion ?

Selon certains, il faut tenir compte des mentalités et des spécificités régionales/géographiques : Les vallées séparent les gens plus qu'on ne le pense et fusionner largement les paroisses d'altitude pourrait être une erreur. D'autres pensent au contraire que les habitants « du haut » ne sont plus les paysans de montagne comme autrefois. Ce sont des gens du domaine tertiaires, qui ont vécu/travaillent en ville.

Le rattachement de la Paroisse des Deux-Rives se pose : selon des premières discussions, il semble que cette paroisse n'a pas d'intérêt à se rapprocher du canton de Vaud pour l'instant.

Un exemple est donné avec la fusion des corps de pompiers souhaitée par l'ECA il y a une dizaine d'années. La fusion forcée à l'époque tend à se dessouder de nos jours.

Malgré les craintes exprimées, il faut considérer la fusion comme une chance qu'il faut saisir. Il n'y a plus de pasteur. On doit réfléchir autrement. Egalement penser l'Eglise avec une nouvelle catégorie de professionnels : les animateurs d'église. Sur ce dernier point, un paroissien se demande comment le canton envisage d'assurer une bonne théologie à l'intérieur de la nouvelle communauté s'il n'y a plus assez de pasteurs. Sur quoi va-t-on à l'avenir fonder la parole qu'il est important de transmettre. Il faut non seulement interpréter la Bible, mais interpréter la vie des gens, ce qui se passe dans les sociétés et mettre en concordance/opposition, ce qui se passe dans la vie et dans la Bible.

Une seule proposition territoriale est suggérée durant les discussions : découpage « par étages » avec une entité couvrant la plaine de Bex à Villeneuve, une autre englobant les villages d'altitude.

3. Date de la prochaine Assemblée

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le jeudi 21 novembre 2024, à 19h30, à Bex (Grange).

4. Clôture

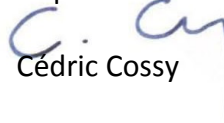
La séance est levée à 12heures.

La secrétaire:



Delphine Rouvé

Le président :



Cédric Cossy